

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY6936
Titre	Troubles du sommeil : dépistage et intervention 1
Nombre de crédits	3 crédits <i>Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.</i>
Trimestre et année	Automne 2026
Horaire	Jeudi 8h30 à 11h30 <i>Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est <u>confidentielle</u> et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.</i>
Mode d'enseignement¹	Hybride <i>Voir la définition de chaque mode d'enseignement.</i>
Site StudiUM disponible	Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom	Nadia Gosselin
Coordonnées	nadia.gosselin@umontreal.ca
Disponibilités	Réponse aux courriels du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Interactions hebdomadaires sur l'outil Perusall. Disponible en personne ou par zoom après le cours pour les questions.

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom	A déterminer
Coordonnées	A déterminer
Disponibilités	A déterminer

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Former les médecins, les professionnels de la santé, les intervenants psychosociaux et les futurs chercheurs pour qu'ils aient les connaissances et/ou les compétences de base pour le dépistage et le traitement des troubles du sommeil avec des approches non pharmacologiques. Les approches pharmacologiques sont présentées très brièvement (un cours de 3 crédits est offert au département spécifiquement sur ces approches). Encourager ces intervenants à adopter un rôle d'agent de changement dans leur profession pour promouvoir le travail interdisciplinaire dans le dépistage/diagnostic et le traitement des troubles du sommeil. Former les futurs médecins, intervenants et chercheurs pour communiquer les informations issues de la recherche au grand public.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les personnes étudiantes auront acquis les connaissances et les compétences de base pour dépister les troubles du sommeil et de réaliser des interventions non pharmacologiques pour les troubles du sommeil (insomnie, hypersomnie idiopathique, narcolepsie, bruxisme, syndrome des jambes sans repos, apnées du sommeil, syndrome d'avance ou de délai de phase, difficultés à s'adapter au travail de nuit). Ils seront aussi en mesure de travailler en interdisciplinarité avec d'autres intervenants de la santé et des services sociaux au service de la clientèle présentant des troubles du sommeil.

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

- Dépister les troubles du sommeil et connaître les outils pour le faire chez les enfants et les adultes.
- Évaluer la sévérité des plaintes entourant les troubles du sommeil et les impacts des troubles du sommeil sur la qualité de vie de la personne;
- Connaître la pathophysiologie des différents troubles du sommeil;
- Établir et proposer un traitement comportemental pour les troubles du sommeil dans le respect du code des professions chez les enfants et les adultes;
- Référer un.e patient.e de façon adéquate (quand? à qui?) au besoin;
- Prendre en considération les données probantes issues de la recherche les plus pertinentes pour orienter les stratégies de dépistage et d'intervention.
- Prendre en considération les actes réservés.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|--|
| ☒ Prestations magistrales | ☒ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☐ Exercices pratiques | ☐ Présentations étudiantes |
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☒ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☒ Illustrations de cas | ☐ Observation / Démonstration |
| ☐ Exercices réflexifs | ☒ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) : Perusall, mini quiz avec Wooclap |

Plan de cours

Le cours est en format hybride dans lequel environ le tiers du contenu est offert en ligne (synchrone et asynchrone) sous forme de capsules et de lectures interactives dans l'outil Perusall. Le visionnement des capsules et les lectures est fait avant le cours.

Le cours est conçu pour que chaque personne étudiante puisse y contribuer via ses compétences et connaissances acquises dans sa discipline. Des personnes invitées de différentes disciplines collaboreront au cours afin de discuter de leur expérience clinique.

Le cours donne accès à une « boîte à outils » validés pour dépister les troubles du sommeil et pour intervenir pour réduire ces troubles.

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Activités ou évaluations	Travail personnel (à faire <u>avant</u> le cours dans Perusall)
Semaine 1 Jeudi, 3 sept. 2026	1	Présentation du cours Objectifs et format du cours, utilisation de Perusall, <i>Sleep Heath</i> vs médecine du sommeil et contexte actuel de la médecine du sommeil au Québec.	Familiarisation avec les outils du cours (Studium, Wooclap, Perusall, Boîte à outils)	Aucun travail nécessaire avant le 1 ^{er} cours
Semaine 2 Jeudi, 10 sept. 2026	2	Introduction au dépistage et à l'intervention des troubles du sommeil Mesurer le sommeil à différents âges dans un contexte clinique. Valeur de l'évaluation subjective vs objective. Notions d'iniquités dans l'accès au diagnostic et au traitement (p.ex., populations dans une situation de vulnérabilité ou marginalisées).	▪ Cours en ligne synchrone ▪ Activités dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz pendant le cours (1%)	Lecture : Vecchierini, M.-F., & Launois-Rollinat, S. (2019). Exploration du sommeil : la polysomnographie. Dans Y. Dauvilliers (dir.), <i>Les troubles du sommeil</i> (3e éd., p. 69–90). Elsevier Masson. Questionnaire : Remplir et corriger l'Index de qualité de sommeil de Pittsburgh.
Semaine 3 Jeudi, 17 sept. 2026	3	Insomnie – Partie 1 Présentation clinique, modèle explicatif, critères diagnostics, évaluation de la sévérité, comorbidités avec les troubles d'anxiété et de dépression	▪ Activités dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz pendant le cours (1%)	Vidéo : « Pourquoi faisons-nous de l'insomnie ? » Lecture : Morin, C. M., & Bélanger, L. (2019). <i>Insomnie chez l'adulte</i>. Dans Y. Dauvilliers (dir.), <i>Les troubles du sommeil</i> (3e éd., p. 111–127). Elsevier Masson. Questionnaire : Remplir et corriger l'Index de sévérité de l'insomnie

Plan de cours

Semaine 4 Jeudi, 24 sept. 2026	4	Insomnie – Partie 2 Aperçu des interventions pharmacologiques et présentation de l’approche non-pharmacologique (TCCi)	▪ Activités dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz pendant le cours (1%)	Vidéo : « Sommeil sous ordonnance » (Perusall : apparaît dans bibliothèque seulement) Lectures : Lynda Bélanger, Josée Savard & Charles Morin (2006) Clinical Management of Insomnia Using Cognitive Therapy, Behavioral Sleep Medicine, 4(3), 179-202. Morin, C. M., Khullar, A., Robillard, R., et al. (2024). Delphi consensus recommendations for the management of chronic insomnia in Canada. Sleep Medicine, 124, 598–605.
Semaine 5 Jeudi, 1er oct. 2026	5	Insomnie – Partie 3 Interventions non-pharmacologiques : adaptation à différentes clientèles (adolescentes, âgées, situation de vulnérabilité, comorbidités médicales, aspects culturels), quand référer à un autre professionnel de la santé	▪ Activités dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz pendant le cours (1%)	Lecture : Crowther, M. E., Saunders, W. J., Sletten, T. L., Drummond, S. P. A., & Bei, B. (2023). Tailoring cognitive behavioural therapy for insomnia across contexts, conditions, and individuals: What do we know, where do we go? Journal of Sleep Research, 32(6), e14023. Himelfarb, M., & Shatkin, J. P. (2021). Pediatric insomnia. Child and Adolescent Psychiatric

Plan de cours

Clinics of North America, 30(1), 117–129.

Semaine 6 Jeudi, 8 oct. 2026	6	Syndrome d’avance et de délai de phase Présentation clinique, retour sur les notions de rythme circadien, clientèle adolescente et jeunes adultes vs personnes âgées, évaluation et intervention (p.ex., lumière, mélatonine).	▪ Capsules en ligne asynchrone seulement (pas de cours le jeudi AM) ▪ Collaborateur : Dr Christophe Moderie, psychiatre ▪ Activités dans Perusall (1%)	Capsules en ligne : 5 capsules à visionner (équivalentes à un cours complet) Lecture : Léger, D., Quera-Salva, M.-A., & Gronfier, C. (2019). Troubles du rythme circadien veille-sommeil. Dans Y. Dauvilliers (dir.), Les troubles du sommeil (3e éd., p. 195–209). Elsevier Masson.
Semaine 7 Jeudi, 15 oct. 2026	7	Difficultés à s’adapter au travail de nuit Retour sur le syndrome d’avance et de délai de phase. Difficultés de sommeil dans un contexte de travail de nuit ou en rotation, évaluation et adaptation de l’intervention en considérant les aspects sociaux et familiaux.	▪ Activités dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz (1%)	Vidéo : « Travail de nuit : les effets sur la santé » Lecture : Vallières, A., Papadopoulos, A., de Billy Garnier, S., Mérette, C., Carrier, J., Paquette, T., & Bastien, C. H. (2024). Behavioural therapy for shift work disorder improves shift workers’ sleep, sleepiness and mental health: A pilot randomised control trial. Journal of Sleep Research, 33(6), e14162.
Semaine 8 Jeudi, 22 oct. 2026 (CONGÉ)	SEMAINE D’ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)			
Semaine 9 Jeudi, 29 oct. 2026	8	Examens oraux en équipe à partir de vignettes cliniques	Examens oraux	Non applicable

Plan de cours

Détails dans Studium

Semaine 10 Jeudi, 5 nov. 2026	9	Apnées obstructives du sommeil Présentation clinique, pathophysiologie, distinctions avec les apnées centrales, diagnostics, différences hommes-femmes, impacts fonctionnels. Interventions pharmacologiques, par différents appareils et par modifications des habitudes de vie.	▪ Collaboratrice : Dre Chantal Lafond, pneumologue ▪ Capsules en ligne (asynchrone) ▪ Courte séance en ligne synchrone pour répondre aux questions ▪ Activités dans Perusall (1%)	Capsules vidéo : 5 capsules à visionner (équivalentes à un cours complet) Lecture : Tamisier, R., Guzun, R., Destors, M., Lévy, P., & Pépin, J.-L. (2019). Syndrome d'apnées du sommeil obstructif (SAOS). Dans Y. Dauvilliers (dir.), Les troubles du sommeil (3e éd., p. 130–145). Elsevier Masson.
Semaine 11 Jeudi, 12 nov. 2026	10	Hypersomnie idiopathique Présentation clinique, fatigue vs somnolence, pathophysiologie, évaluation, diagnostic et interventions (bref aperçu des interventions pharmacologiques et données probantes concernant les interventions non pharmacologiques). Gestion de l'énergie.	▪ Collaboratrice : Samantha Mombelli, candidate au Ph.D. ▪ Cours en ligne synchrone ▪ Lecture dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz (1%)	Vidéo obligatoire : Isabelle Arnulf – hypersomnie idiopathique Videos optionnelles : regards d'experts vs patients Lecture obligatoire : Dauvilliers, Y., Bogan, R. K., Arnulf, I., Scammell, T. E., St Louis, E. K., & Thorpy, M. J. (2022). Clinical considerations for the diagnosis of idiopathic hypersomnia. Sleep Medicine Reviews, 66, 101709. Lecture optionnelle : Ong, J. C., Dawson, S. C., Moore, C., Mundt, J., & Adkins, E. (2020). Cognitive-behavioral therapy

Plan de cours

Semaine 12 Jeudi, 19 nov. 2026	11	Syndrome des jambes sans repos, bruxisme et autres troubles du mouvement Introduction aux troubles du mouvement chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte : présentation clinique, dépistage, critères diagnostiques et interventions	▪ Collaborateur : Dr Alex Desautels, neurologue ▪ Lecture dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz (1%)	for hypersomnia (CBT-H): Manual of treatment components and modules. American Academy of Sleep Medicine Foundation. Lecture : Gomes, A. C. D., & Coelho, F. M. S. (2022). Restless legs syndrome (Willis-Ekbom disease) and periodic limb movements of sleep: An overview. Dans C. Frange et F. M. S. Coelho (dir.), <i>Sleep medicine and physical therapy: A comprehensive guide for practitioners</i> (p. 75–87). Springer. Dal Fabbro, C., & Lavigne, G. J. (2022). Sleep bruxism: An overview. Dans C. Frange et F. M. S. Coelho (dir.), <i>Sleep medicine and physical therapy: A comprehensive guide for practitioners</i> (p. 125–135). Springer.
Semaine 13 Jeudi, 26 nov. 2026	12	Narcolepsie – Partie 1 Présentation clinique, pathophysiologie, dépistage et diagnostic. Aperçu des interventions pharmacologiques et non pharmacologiques.	▪ Collaborateur : Dr Alex Desautels, neurologue ▪ Activités dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz (1%)	Lecture : Barateau, L., Pizza, F., Plazzi, G., & Dauvilliers, Y. (2022). Narcolepsy. <i>Journal of Sleep Research</i>, 31(4), e13631.

Plan de cours

Semaine 14 Jeudi, 3 déc. 2026	13	Narcolepsie et vivre avec un trouble du sommeil Conséquences sur la vie quotidienne chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Témoignage d'une personne vivant avec la narcolepsie.	▪ Collaboratrice : Gabrielle Roy-Béliveau ▪ Activités dans Perusall (1%) ▪ Mini quiz (1%)	Vidéo : « Narcolepsie : une histoire à dormir debout » Lecture : Hlodak, J., Madarasova Geckova, A., Dankulincova Veselska, Z., Bosakova, L., & Feketeova, E. (2025). 'It's hard to feel this way every single day': Patients' perspectives on the emotional burden of narcolepsy. <i>Frontiers in Psychology</i>, 16, Article 1611500.
Semaine 15 Jeudi, 10 déc. 2026	CONGÉ	Non applicable (date déterminée par le département)		
Semaine 16 Jeudi, 17 déc. 2026	14	Examen en classe (date déterminée par le département)	Examen écrit en classe	
Semaine 17 Jeudi, 24 déc. 2026 (FÉRIÉ)	CONGÉ			

Notes :

- Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Quiz en classe	OUI	IA interdite	Choix de réponse au quiz fait en temps réel lors des cours	9 cours	9% (1% par quiz)
Remise de travail en ligne	OUI	IA toujours autorisée et déclarée	Lecture active complétée avec des interactions dans Perusall	11 semaines	11% (1% par séance)
Présentation orale	NON	IA interdite	Examen oral en équipe d'environ 3 personnes avec lecture de vignettes cliniques et réponses aux questions de l'enseignante (en personne). Détails dans Studium.	2026-10-29	35%
Examen en classe	NON	IA interdite	Examen écrit en classe avec courts développements qui vise à évaluer la capacité à faire des liens entre les connaissances, à dépister un trouble du sommeil, à comprendre son étiologie et à identifier les interventions adéquates.	2026-12-17	45%

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux Non applicable

Utilisation de l'IA générative L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le [site des bibliothèques](#) pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.

Plan de cours

Matériel autorisé aux examens Une feuille aide-mémoire (format lettre, recto-verso, écrite à la main ou à l'ordinateur) est autorisée pour l'examen.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (obligatoires)	Disponibles sur Perusall (et sur le site des bibliothèques de l'UdeM)
Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)	Non applicable
Équipement ou matériel obligatoire	Un téléphone cellulaire ou un ordinateur en classe (pour les quiz) ; un ordinateur à la maison (pour accès à Studium et Perusall)

Ressources complémentaires

Documents	Dauvilliers, Y. (2019) Les troubles du sommeil, Elsevier Masson, ISBN : 978-2-294-74892-9 Disponible via l'abonnement de l'Université de Montréal : https://www.sciencedirect.com/book/9782294748929/les-troubles-dusommeil
Sites Internet	N.A.
Guides	Pour l'autogestion de l'insomnie et une lecture plus vulgarisée : Morin, C. (2009) Vaincre les ennemis du sommeil (2e édition), Les Éditions de l'Homme, ISBN
Autres	Événements et conférences du Réseau québécois de recherche sur le sommeil (reseausommeil.ca)

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496>. Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.